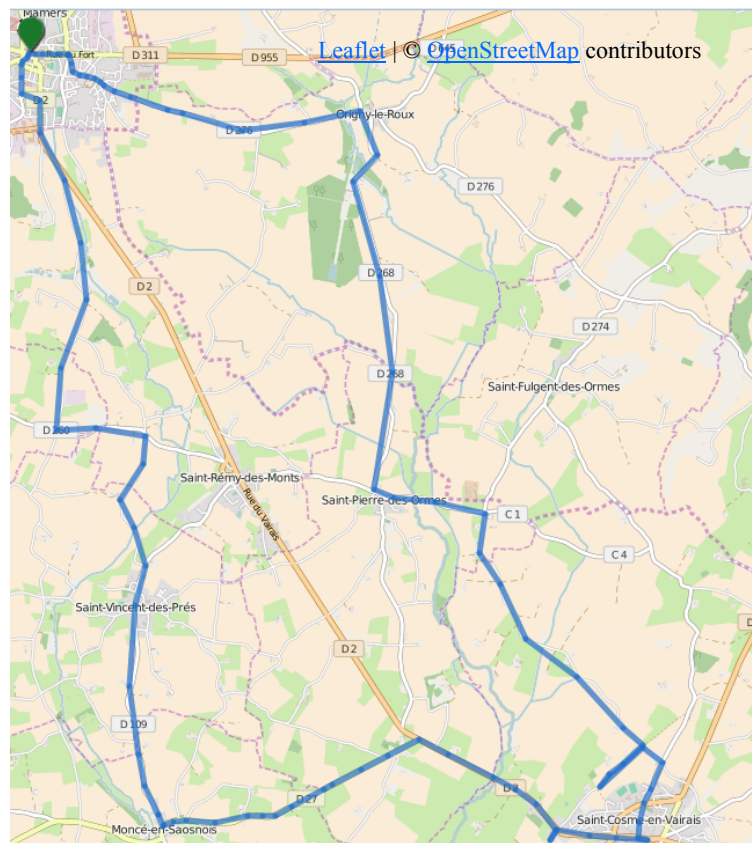


Boucle 3 Cap sur le Vairais - 31.5km - niveau facile

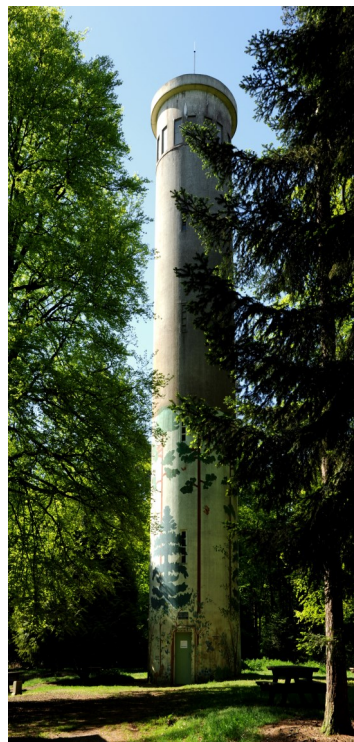


Au départ de l'Office de Tourisme, prendre la rue du Fort. Au deuxième feu tricolore prendre à droite la rue Coru direction Origny le Roux. Dans le virage, tourner à droite direction et continuer toujours tout droit jusqu'à Origny le Roux. En arrivant prendre la première à droite direction St Pierre des Ormes sur la D268, vous verrez sur votre gauche le **château de Chereperrine**. Au carrefour, tourner à gauche direction Saint Pierre des Ormes (D109), traversez le bourg et continuez toujours tout droit. Tournez à droite (sur votre gauche vous voyez la ferme des champs Romet) et continuez sur cette petite route. Au croisement prendre à droite et un peu plus loin sur votre droite

monter sur la **butte de Mont Jalu (motte féodale qui surplombe la commune et les alentours)**. Revenez sur vos pas et prendre à droite vers la coopérative agricole et tournez à gauche sur la D205 pour rejoindre le bourg de Saint Cosme en Vairais. Au stop, tournez à gauche, et juste après l'église sur votre droite, arrêtez vous à l'**espace Verno Vici (jardin public à la faune et flore diverse, possibilité de pique-nique)**. Repartir à gauche par la rue Nationale. Au rond point allez tout droit sur l'avenue Veron de Forbonnais. Arrêtez vous au petit **Hameau de Champassant avec son église romane à ballet du XIIème siècle**. Redescendez au Stop et prenez à gauche sur la D2 direction Saint Rémy des Monts pour revenir à Mangers ou **continuez votre périple** et prenez à gauche D27 direction Moncé en Saosnois. A Moncé en Saosnois prenez à droite la D109 direction Saint Vincent des Prés. Arrêtez vous à Saint Vincent pour aller jusqu'à la **Fontaine Saint Viventien**. Continuez sur la D109 direction Saint Rémy des Monts et prendre la deuxième à gauche lieu dit la Vallée. Continuez tout droit jusqu'au carrefour. Tournez à gauche et ensuite à droite. Continuez tout droit. Au stop, tournez à gauche et arrivez à Mangers. Au rond point, allez tout droit rue Ledru Rollin et prendre la deuxième à gauche rue Edmond Rottier. Au stop tournez à droite et passez devant la Mairie (**Jardin du Cloître**), et revenez à l'Office de Tourisme.

Découvrir le Saosnois... à coup de pédales ! Vélos à assistance électrique...

Que vous soyez vélo-flâneurs ou cyclo-randonneurs, vous allez aimer les circuits proposés qui ne manqueront pas de vous faire découvrir nos villages pittoresques, la Forêt de Perseigne, la voie verte du Saosnois et autres curiosités.



Louez votre vélo électrique

à l'Office de Tourisme Maine Saosnois à MAMERS

20€ la journée, 12 € la demie journée, 2€ siège enfant

Conditions : Une caution et une pièce d'identité sont demandées

Boucle 1 Cap sur la Forêt de Perseigne - 34 km - niveau intermédiaire

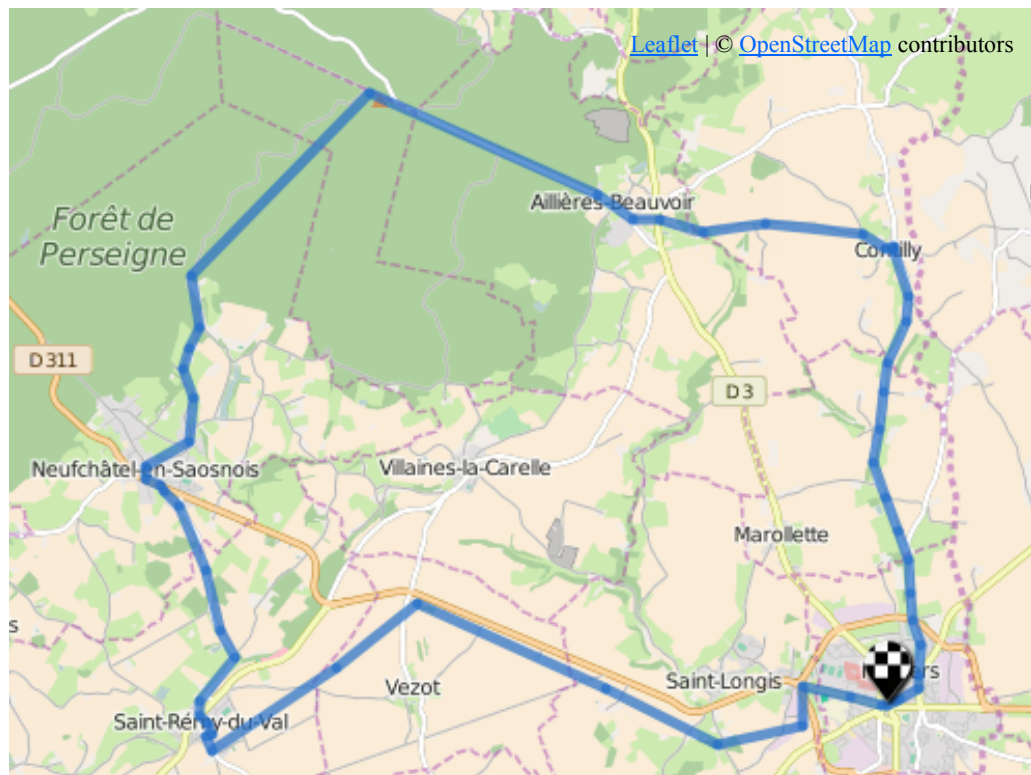
Au départ de l'Office de Tourisme, prendre la rue du 115eme RI et tournez à gauche dans la rue de Cinq Ans (**rue typique de maisons de tisserands**), au bout de la rue, prendre à gauche sur le Quai Adet en direction des plans d'eau

Continuez tout droit jusqu'au stop. Traversez la rocade et prenez la D113 en direction de Contilly. A Contilly vous pourrez voir le **sarcophage mérovingien à l'église** et l'**Auditoire de Justice**. Continuez ensuite votre route vers **Aillières Beauvoir et son château (visite des extérieurs)**, traversez le village et entrez dans la Forêt de Perseigne par la D234 en direction du **Belvédère de Perseigne**.

Arrivés au Belvédère, arrêtez vous pour monter les **163 marches de cette tour qui offre un panorama à 360°, profitez du Parcours ludique « la tête et les jambes » pour vous balader ou faire une pause pique-nique**.

Revenez à Mamers par la D3 ou continuez votre périple en descendant par la route forestière de la **Vallée d'enfer** pour regagner le village de Neufchâtel en Saosnois et son musée **« La Maison du Sabot »** sur la place de l'église.

Descendre le bourg par la petite rue entre la boulangerie et le musée. Au stop, prendre à gauche la D311 sur quelques mètres et tourner à droite (D117) direction **Saint Rémy du Val pour une découverte du village : son église, sa chapelle, le logis de Moullins, le four à chanvre, la maison du chanvre et de la ruralité**. Rejoignez la voie verte du Saosnois pour revenir à Mamers.



Boucle 2 Cap sur le Marollais - 37km - niveau facile

Au départ de l'Office de Tourisme, rejoignez la Place de la République, et passez devant la Mairie. Continuez tout droit sur le Bd Victor Hugo. Au rond point prendre tout droit la D260 direction Commerveil. Dans le bourg continuer sur la D260 et la D38. Prendre à droite la D132. Arrivés à Monhoudou, prenez la D132 et la D19.

A Courgains, arrêtez vous **au Mont de la Garde pour découvrir le géopôle et profitez de la vue sur la campagne**. Continuez votre chemin pour rejoindre Thoigné et René pour découvrir les Halles en bois datant du 16ème siècle et les plus anciennes du département. Face aux Halles, **Véronique Lesage, artiste peintre se fera un plaisir de vous ouvrir les portes de son atelier si elle est présente**. Possibilité de pique-nique près du terrain de foot.

Rejoignez maintenant Les Mées par la D67 pour rejoindre le village de Saosnes et son **Etang Gué Chaussée, site Natura 2000** et se diriger vers Panon puis Vezot avec son **lavoir**. Prendre la D202 en direction de Mamers pour rejoindre la **voie verte** au niveau de la coopérative agricole pour revenir à Mamers.

